



FÉDÉRATION C.G.T. DE LA SANTÉ ET DE L'ACTION SOCIALE UNION FÉDÉRALE DE L'ACTION SOCIALE

POUR LA DÉFENSE DE LA PRÉVENTION SPÉCIALISÉE :
ACTION ÉDUCATIVE ET SOCIALE DE PROXIMITÉ DANS LES QUARTIERS

RASSEMBLEMENT **MARDI 26 MARS 2013 à ROUEN** devant le **CONSEIL GÉNÉRAL DE SEINE MARITIME,** Cours Clémenceau, près de la colonne, de 12 heures à 15 heures.

Le 18 décembre 2012, le budget alloué par le Conseil général de la Seine-Maritime à la Prévention Spécialisée a été divisé par deux.

De 6,8 millions d'euros l'an passé, il ne sera plus que de 3,4 en 2013.

La conséquence directe de cette cure d'austérité qui s'inscrit dans toutes les politiques actuelles mises en place : **près d'une centaine de licenciements sont programmés touchant les salariés des 9 associations du département !**

Outre la baisse des dotations budgétaires et les licenciements en cours, les associations de Seine-Maritime sont « invitées » comme dans beaucoup de départements « à recentrer leur travail sur les jeunes de 13-18 ans ».

C'EST INACCEPTABLE !

Face à cette situation, la C.G.T. demande au Conseil Général de Seine Maritime de revoir sa copie sur les points suivants indissolublement liés :

- **Maintien du financement aux 9 associations**
 - **Abondement budgétaire immédiat pour garantir le maintien des emplois dans les 9 associations**
- et la pérennité des missions de service public auprès des populations.**

Comme en Seine Maritime, partout en France et dans de nombreux départements et collectivités territoriales, les salariés de Prévention Spécialisée sont confrontés aux mêmes phénomènes : désengagement budgétaire, dé-conventionnement, suppression de postes et licenciements, dévoiement des missions de Service Public, atteinte au contenu professionnel, dégradation des conditions de travail, démantèlement des conventions collectives...

Alors que la crise économique fait des ravages dans les quartiers défavorisés, avec un taux de chômage qui atteint 50% chez les moins de 25 ans, et alors que les éducateurs de Prévention Spécialisée restent bien souvent les derniers interlocuteurs des jeunes de ces quartiers, **c'est encore une fois un public des plus fragiles qui va faire les frais de ces coupes budgétaires dans les politiques publiques.**

Ces choix de société là, nous n'en voulons pas !

La C.G.T. appelle, à tous les niveaux : local et national, les salariés de la Prévention Spécialisée, de la Protection de l'Enfance, tant du Secteur Public : Protection Judiciaire de la Jeunesse, Conseils Généraux... que du Secteur Associatif Habilité (S.A.H.), de l'Action Sociale et Médico-sociale en général et plus largement de tous les secteurs professionnels :

- à manifester leur solidarité avec leurs collègues de Seine –Maritime
- à se rassembler pour défendre et développer la Prévention Spécialisée comme outil essentiel de lien social dans les quartiers

ARRÊT IMMÉDIAT DES LICENCIEMENTS ET DES PROCÉDURES DE LICENCIEMENTS DANS LES ASSOCIATIONS !



POSITION DE LA C.G.T. CONCERNANT LA PRÉVENTION SPÉCIALISÉE

*Pour connaître les analyses et les revendications de la CGT,
prendre contact avec le collectif national CGT Prévention Spécialisée :
ufas@sante.cgt.fr*

La Prévention Spécialisée ne peut se définir et se comprendre que par sa mission éducative au titre de l'Aide Sociale à l'Enfance, compétence du Département.

La C.G.T. défend la démarche d'un travail éducatif et social basé sur la relation avec les individus, leurs groupes d'appartenance sociale et familiale et le milieu de vie :

- s'inscrivant dans la durée,
- s'appuyant sur le travail de rue,
- développant les méthodes d'intervention et modes d'action propres à ce secteur,
- respectant la libre adhésion, l'anonymat des publics rencontrés : jeunes et leurs familles
- favorisant la non institutionnalisation des activités pour que les politiques de prévention générale s'exercent pleinement.

Bulletin de contact et de syndicalisation

Je souhaite prendre contact et/ou adhérer à la CGT.

Nom:.....
Prénom:.....
Lieu de travail/Formation :.....
Adresse :
Code Postal : Ville :
E-mail :



A retourner à :

Fédération CGT de la Santé et de l'Action Sociale - Case 538 - 263 rue de Paris - 93515 Montreuil CEDEX
Vous pouvez aussi adhérer en ligne sur www.cgt.fr